



Centre Hospitalier Princesse Grace Actions de promotion du Développement Durable

LES DECHETS ET LE TRI SELECTIF:

A. Actions de sensibilisation

- Audit annuel DASRIA (déchets hospitaliers) réalisé en collaboration avec les services du CHPG et le prestataire :

Cet audit a pour but de sensibiliser les agents sur le tri (DASRIA/DAOM) afin de limiter la production de déchets hospitaliers destinés à l'incinérateur de Nice, de réduire les coûts liés à ces déchets et de limiter les transports par route.

- Cours annuel sur la thématique des déchets auprès des élèves de l'IFSI (déchets hospitaliers et tri sélectif dans l'établissement):

Ce cours est destiné aux élèves de première année de l'IFSI afin de les sensibiliser sur la thématique des déchets.

B. Créer de nouvelles filières de valorisation

- Mise en place des poubelles bleues administratives :

Les services administratifs ont été équipés de poubelles de tri qui permettent de collecter le papier et ainsi de le recycler. Des broyeurs viennent compléter le dispositif pour les données à caractère confidentiel;

- <u>Mise en place de contenants et affichage dans les parties communes du CHPG et au self pour le tri sélectif</u>:

Le CHPG s'est doté de contenants jaunes situés dans les parties communes ainsi qu'au self pour permettre aux agents et aux visiteurs de participer au tri sélectif et pouvoir y déposer leurs canettes, bouteilles plastique et briques de jus de fruits.

- Mise en place du tri sélectif au sein de la Résidence du Cap Fleuri :

La Résidence du Cap Fleuri pratique désormais depuis 2016, le tri sélectif – papier, verre, plastique. De plus, une filière relative au tri des déchets organiques a été mise en place, et a conduit à l'installation d'un assécheur afin de traiter les bio-déchets.

- Signature d'une convention de recyclage des nourettes entre le service Maternité du CHPG et le fournisseur :

Le CHPG demande de manière récurrente à ses fournisseurs de traiter eux-mêmes leurs déchets. Dans le service Maternité, les nourettes sont reprises par le fournisseur afin de favoriser leur recyclage.

- Signature d'une convention de recyclage des consommables d'imprimantes entre le CHPG et le fournisseur :

Les consommables issus de l'activité des impressions sont collectés par un organisme agréé.

C. Réduire la quantité de déchets produite



- <u>Déploiement des installations de fontaines à eau</u> :

Le CHPG a installé à ce jour 35 fontaines à eau dans les services afin de réduire sa consommation de bouteilles plastiques (-25000 sur un an). Plus de 1500 « bouteilles durables » ont été distribuées aux agents afin de réduire l'utilisation de gobelets plastique.

- **Réduire le gaspillage alimentaire** par la proposition de choix variés de composants aux patients et au personnel ; par une politique de sensibilisation incitant le personnel à se resservir au self, plutôt que de remplir d'office son assiette.
- **Avoir une consommation responsable :** limiter l'usage unique aux situations dans lesquelles une plus-value peut être démontrée.
- D. Création d'un groupe de travail sur la thématique des déchets :

Ce groupe de travail composé de cadres de santé, du responsable des services intérieurs et du responsable du Développement Durable. Ce groupe se réunit hebdomadairement afin de réfléchir à l'information des agents, l'amélioration des pratiques concernant le tri et le circuit du déchet dans notre établissement.

LA MOBILITE:

A. Favoriser le recours aux transports en commun

- <u>Création d'une prime transport en commun</u> :

Afin de favoriser le recours aux transports en commun, le CHPG a créé une prime qui est constituée du remboursement des abonnements des agents; plusieurs types d'abonnements peuvent être pris en compte. Cette prime vient en substitution de l'historique prime parking qui visait à rembourser une partie de l'abonnement.

- <u>Le transport des agents</u> :

Des navettes circulent entre les parkings d'entrée de ville de la ZAC Saint Antoine et la gare, afin de favoriser l'usage du train et du covoiturage.

- Mise à disposition de carte de bus pré payées pour les agents :

Des cartes de bus prépayées ont été acquises et sont à la disposition des agents pour les déplacements dans la Principauté pour limiter l'usage des véhicules.

- <u>La mise en place du service de voiturettes électriques et de fauteuils en libre-</u> <u>service</u>:

Afin de transporter les parents, les familles et les patients le CHPG met à disposition un service gratuit de voiturettes pour faciliter les déplacements dans l'établissement. Ceux-ci constituent le relais permettant à des personnes à mobilité réduite par leur âge ou leur pathologie, aux transports en commun.

- <u>Mise à disposition d'une navette interurbaine</u> à destination du Centre Rainier III et des maisons de retraite A Qietüdine, et Cap Fleuri.
- **Promotion du site MonacoVoiturage** sur le réseau Intranet de l'établissement.

B. Accroître le parc de véhicules propres



Le CHPG agrandit régulièrement son parc de véhicules électriques et compte à ce jour, 2 twizzy, 5 scooters électriques, 1 utilitaire KANGOO et deux voiturettes. Cette réflexion est menée systématiquement dans le cadre du renouvellement des véhicules.

DES ACHATS RESPONSABLES

- <u>Inclusion de clauses Durables dans les marchés publics et prise en compte de ce critère dans la sélection des offres</u>:

Lors de la rédaction de marchés, appels d'offres, contrats et diverses commandes, des clauses environnementales et durables sont inscrites depuis 2012 et prises en compte au moment de la sélection des offres.

- Achats de papier :

Les commandes de ramettes de papier (A3 et A4) pour les services comportent les labels PEFC et ECOLABEL. Afin d'en réduire la consommation, l'ensemble des imprimantes sont configurées par défaut en recto-verso.

Les supports de communication du CHPG (livrets d'accueil, plaquettes de présentation, journal interne), sont imprimés sur papier recyclé par un imprimeur labellisé Imprim'vert.

- Signature de contrat EGEO avec la SMEG garantissant une énergie Durable :

Le CHPG et son prestataire la SMEG ont signé un contrat EGEO, qui garantit une électricité durable. Une rencontre pour la présentation du projet Smart+ est également programmée.

Aménagement et rénovation de services :

Lors des rénovations de services, des matériaux favorisant une meilleure acoustique sont utilisés afin de réduire les nuisances sonores ainsi que des leds réduisant la consommation énergétique. De plus du mobilier ergonomique est également installé.

Le service restauration :

Les propositions d'aliments bio ont augmenté de manière significative afin de permettre leur recours à ceux qui le désirent ; un petit déjeuner 100% bio est également proposé aux patients. Un menu « diététique » est également proposé chaque jour au self.

- Réalisation d'un potager « bio » de 250 m2 sur site :

En partenariat avec « Terres de Monaco », le CHPG a implanté un potager « BIO » de 250m²; la récolte est rachetée par l'établissement pour la production des repas de la crèche, ainsi que ceux des maisons de retraite en fonction des quantités à disposition. En projet également : la constitution d'un catalogue de fournisseurs locaux.

- Mise en place d'une politique d'achats de produits promotionnels bio ou recyclés :

Tous les produits promotionnels distribués par l'établissement lors des différentes manifestations sont issus de matières recyclées ou biodégradables; leur mise à disposition fait de plus l'objet d'une réflexion vers une consommation responsable.

Fourniture aux patients hospitalisés de pantoufles en matière recyclée :

Des pantoufles issues de matières recyclées sont distribuées aux patients hospitalisées dans les secteurs où sont positionnées des salles de bains communes.



Ergonomie:

Afin d'améliorer les conditions de travail des agents, et de réduire les Troubles Musculo-Squelettiques des agents, la Direction des Ressources Matérielles a investi dans des matériels de support depuis 2012 : équipement de l'ensemble des services de lèvemalades et verticalisateurs modernes, motorisation des chariots repas, changement des fauteuils roulant et gériatriques, équipement de matériel de support pour les postes administratifs, notamment.

La Direction des Ressources Humaines a également créé un poste d'ergonome qui intervient dans les services ainsi que lors des achats afin de favoriser l'ergonomie et réduire les risques de TMS.

LES ACTIONS DE MANAGEMENT DE L'ETABLISSEMENT :

- Réalisation d'un bilan de gaz à effets de serre (GES) :

Un bilan de gaz à effets de serre a été réalisé par l'APAVE en 2017.

- Formation d'un cadre en Diplôme Universitaire sur le Développement Durable

L'établissement a financé un Diplôme Universitaire en Développement Durable à l'un de ses cadres qui a également reçu de nombreuses formations sur les déchets.

- <u>Création d'un groupe de travail sur le Développement Durable</u> :

Ce groupe constitué d'une vingtaine de personnes est composé de membres de la direction, de docteurs et d'agents. Il se réunit tous les deux mois afin d'échanger à différents niveaux sur le Développement Durable.

- <u>Organisation annuelle de la journée du Développement Durable :</u>

Chaque année lors de la semaine du Développement Durable, le CHPG organise une journée pour sensibiliser les agents sur l'environnement et diffuser les actions durables entreprises.

- Participation avec le C2DS à la campagne « 2 for ten » sur les bonnes pratiques :

Le CHPG est adhérent au C2DS et a participé à la campagne sur les éco gestes dans le milieu hospitalier.

- Sensibilisation des agents aux éco gestes :

Des affiches dans les parties communes sur les bonnes pratiques et les gestes écoresponsables sont affichées dans les couloirs de l'établissement et dans les services. L'Intranet de l'établissement est également utilisé.

Rencontre « inter générationnelles »

Lors de la journée du Développement Durable les élèves des écoles de la principauté, guidés par nos animatrices et l'ambassadrice du tri de la SMA, participent à des rencontrent avec les résidents. Des animations et jeux sur la thématique du tri sont organisés.